



No de résolution
ou annotation

Mis à jour 2021-02-02
Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE, LE 9 MARS 2022, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon, Nancy Gosselin, Claire Paquet, Mathilde Lévesque, Michel Cliche, maire, ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté .

2. ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 9 février 2022 ;
4. Suivis aux procès-verbaux ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Adoption du règlement #179 code d'éthique et déontologie des employés municipaux;
9. Rapport annuel d'activité en sécurité incendie;
10. Allocation téléphone;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Mathilde Lévesque, appuyé par Claire Paquet et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 février 2022 ;

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Mathilde Lévesque, appuyé par Nancy Gosselin et résolu que le procès-verbal de la séance du 9 février 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Le conseiller Gaétan St-Jean nous fait part d'une correction à apporter au procès-verbal du 9 février au point #18 dans la proposition, était inscrit

2022-03-01

2022-03-02



No de résolution
ou annotation

proposé par Mathilde Lévesque et aurait dû être proposé par Claire Paquet, La correction a été apportée.

2022-03-03

5. TRÉSORERIE

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Comptes à payer Dépenses à accepter le 9 Mars 2022

Fournisseur	Description	Coût
Larouche Bureautique	Copies facturable 23/12 au 23/03	336,56 \$
Excavation Denis Bédard	Contrat neige versement 3/3	11 051,59 \$
J.G.R. Ltée	Essui-glace+pistolet diesel	262,11 \$
Énergie sonic	mazout 598,6L (17/2) Diesel 1106,4L Mazout 617,4	3 922,38 \$
Michel Cliche Petite caisse	Café crème à café	35,58 \$
Québec Municipal	Adhésion annuelle	172,46 \$
CIA Informatique	Sauvegarde en ligne	34,44 \$
Messer	Location de bonbones	16,86 \$
Les entreprises JLR Inc	Contrat mars 2022	2 555,81 \$
Remorquage 2000	Transport tracteur+remorquage enlisage charrue	1 401,27 \$
Pro Gaz	Essence camion	114,83 \$
Denis Vachon	Aide déneigement	136,50 \$
P.G.Bilodeau Diesel	Réparation gasket de tete tracteur	4 585,40 \$
Municipalité de Pouliaries	Combeq inspecteur + copies couleurs permis	47,08 \$
Salaire employés	Février	6 519,36 \$
Salaire Directrice générale	Février	3 783,88 \$
Salaire conseillers	Février	3 050,36 \$
Avantages sociaux employeur	Février	1 770,13 \$
Hydro Québec	Éclairage publique	93,16 \$
Hydro Québec	Hydro centre communautaire Ile Nepawa	860,88 \$
Hydro Québec	Hydro salle municipale	1 743,56 \$
Hydro Québec	Hydro bureau municipal	1 749,32 \$
Hydro Québec	Hydro garage municipal	110,17 \$
Trudel Lapointe Collard	Facture progressive état financiers 2021	6 323,63 \$
Visa Desjardins	Cellulaire +téléphonie mars + crème café	177,17 \$
Les entreprises Éric Fortin	Travaux sur machine+aide déneigement	1 034,77 \$
Les entreprises Éric Fortin	Aide déneigement	646,74 \$
Les entreprises Éric Fortin	Aide déneigement	172,46 \$
Terminal Square	Frais transaction	34,75 \$
Caisse Desjardins	Frais caisse+ frais marge de crédit	73,75 \$
	Total	52 816,96 \$
	Revenus	
Xplornet	Location tour	362,61 \$
Divers client	Publicité petit journal	394,00 \$
Bibliothèque	abonnement	8,00 \$
Divers client	Permis	140,00 \$
Divers client	autres	53,75 \$
Citoyens	Paievements de compte de taxes	83 433,08 \$
	Total	84 391,44 \$



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par Claire Paquet et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 52 816.96 \$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

Michel Cliche nous mentionne qu'il y a présence de véhicules stationnés sur les chemins de la municipalité dans la période d'interdiction de stationnement puisque cela entrave le travail de la déneigeuse, des avis seront fait pour remédier à la situation.

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 179 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX;

Sujet reporté

9. RAPPORT ANNUEL SÉCURITÉ INCENDIE

Attendu qu'un rapport pour l'atteinte des objectifs et la réalisation des travaux effectués en cours d'année doit être remis annuellement ;
Attendu que le rapport a été lu et sera remis à la MRC d'Abitibi-Ouest;

En conséquence, il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Mathilde Lévesque et unanimement résolu d'accepter le rapport des actions posées par la municipalité de Clerval pour le schéma de couverture de risque en sécurité incendie tel que soumis.

Adoptée

10. ALLOCATION TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Il est proposé par Claire Paquet, appuyé par Gaétan St-Jean de donner une allocation mensuelle de 30\$ à Stéphanie Côté pour l'utilisation de la téléphonie cellulaire.

Adoptée

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-03-04

2022-03-05

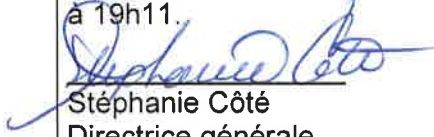


No de résolution
ou annotation

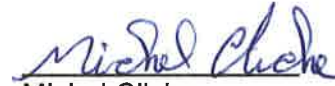
2022-03-06

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de à 19h11.


Stéphanie Côté

Directrice générale



Michel Cliche

Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».